

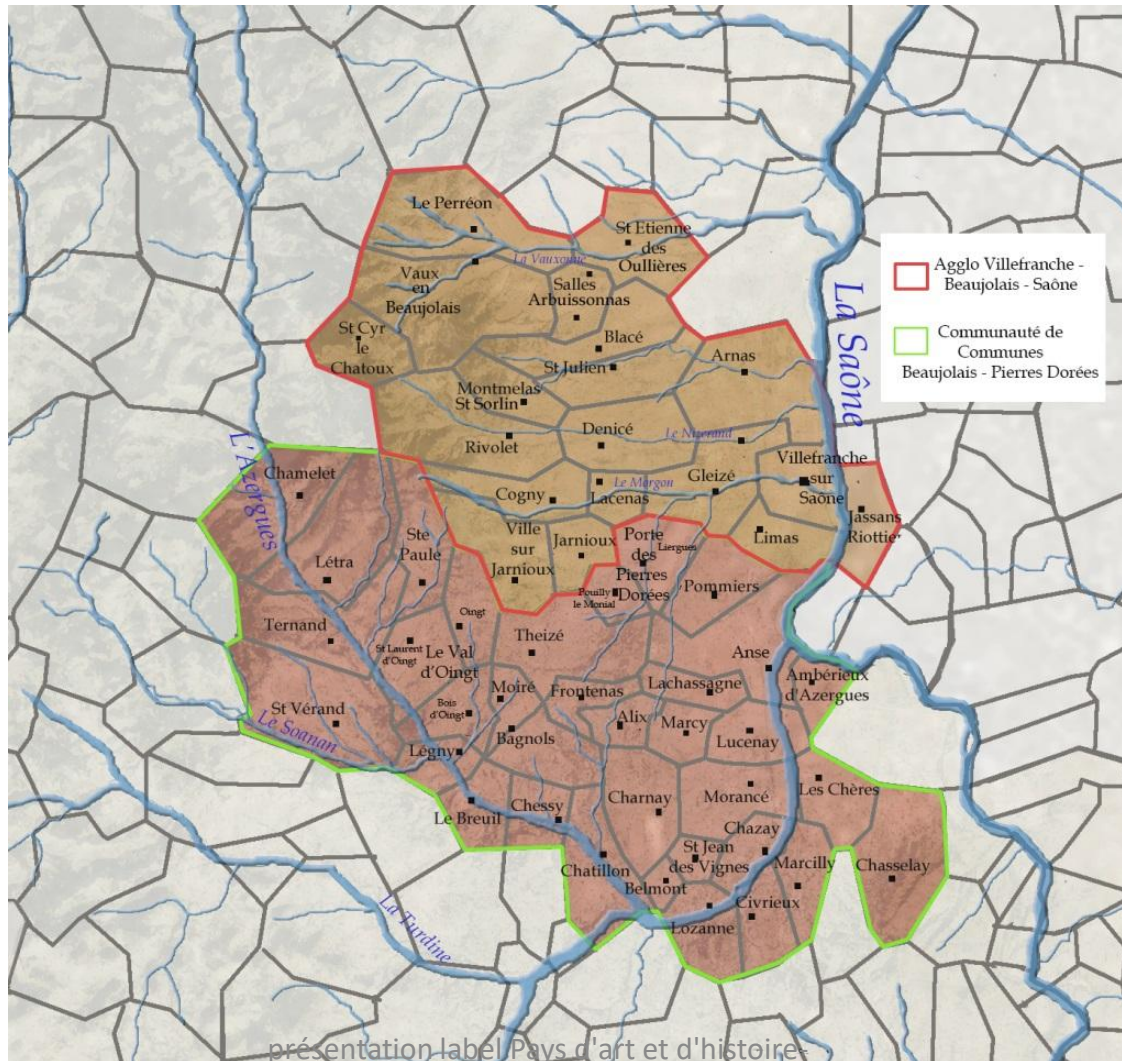
Pays d'art et d'histoire

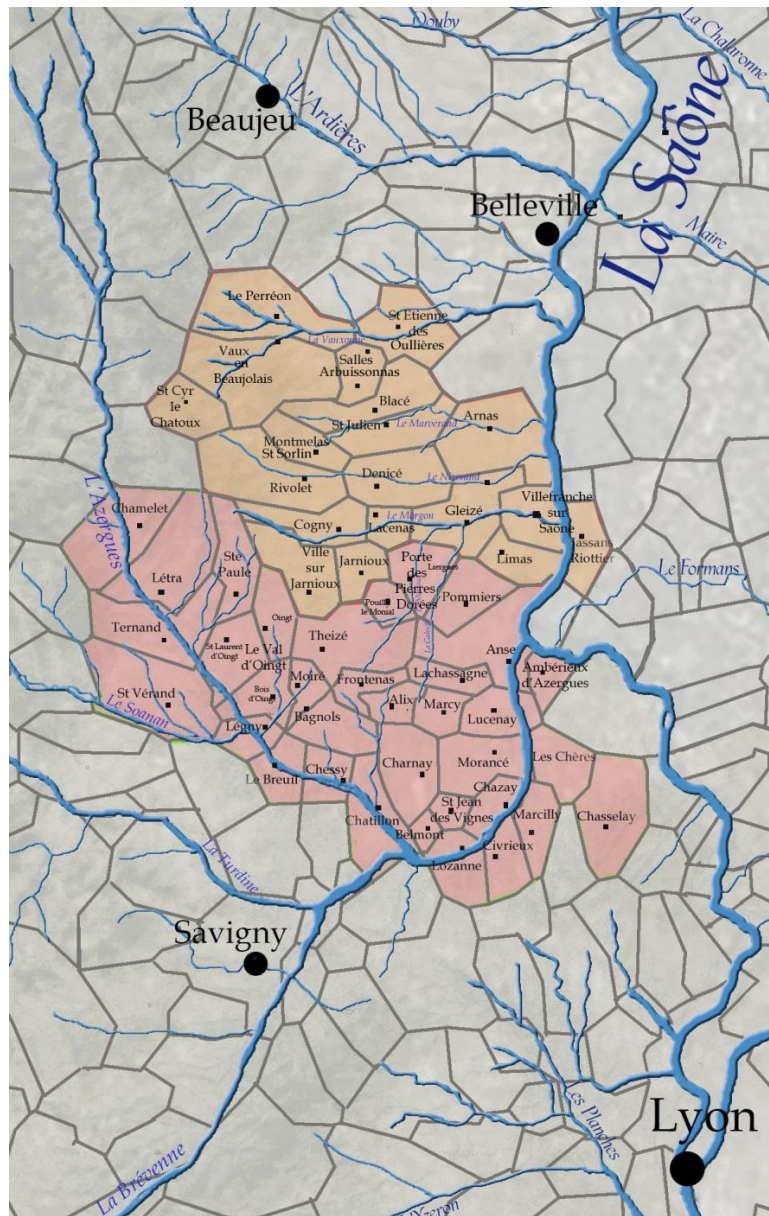
Un projet 2018 pour deux collectivités territoriales

La communauté d'agglomération Villefranche
Beaujolais Saône (AVBS)

Et la Communauté de communes Beaujolais Pierres
dorées (CCBPD)

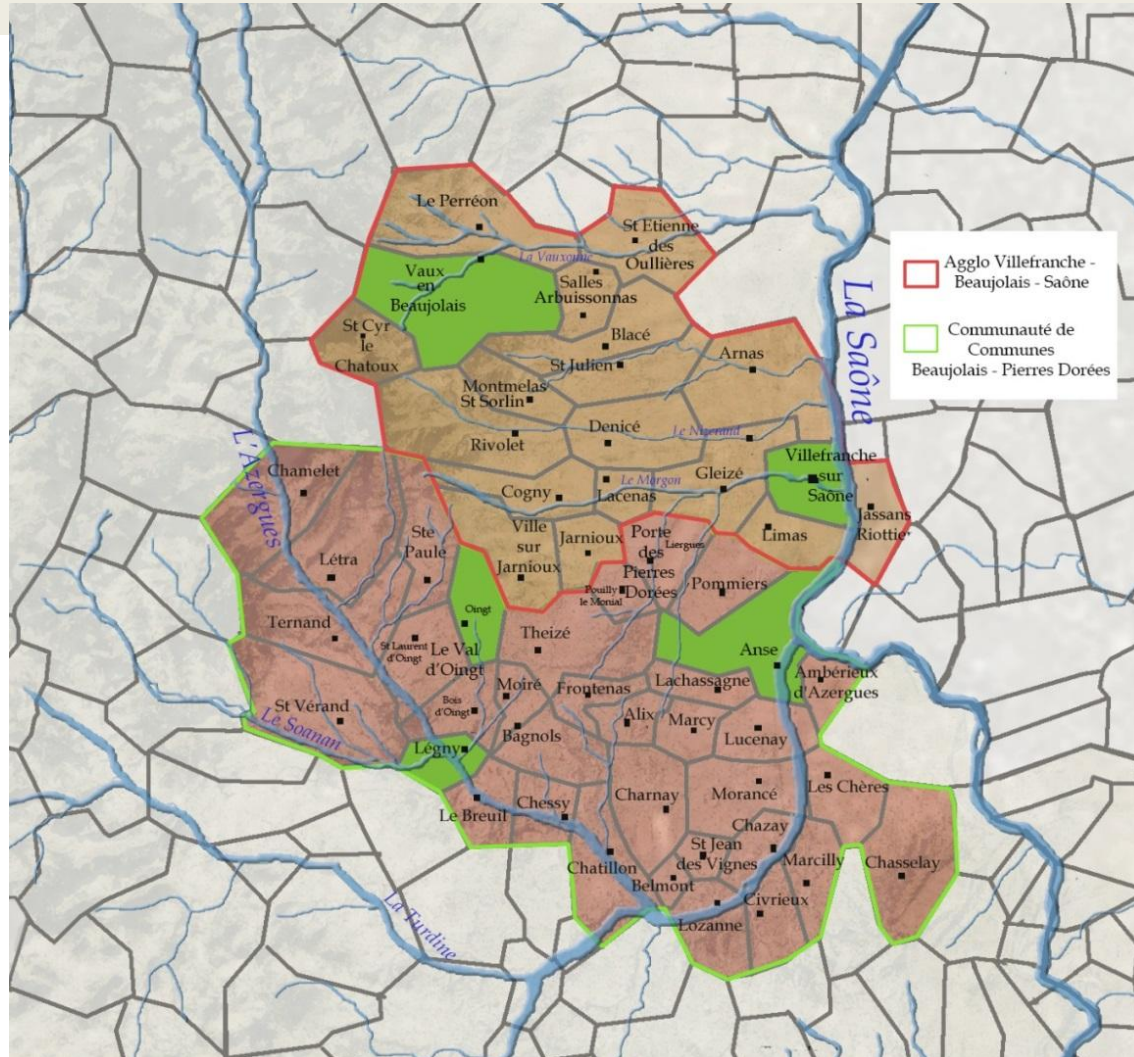
51 communes, 122 000 habitants
dans une Communauté de communes (CCBPD)
et une Communauté d'agglomération (AVBS)





présentation label Pays d'art et d'histoire-
2018-2

Les offices de tourisme en 2017

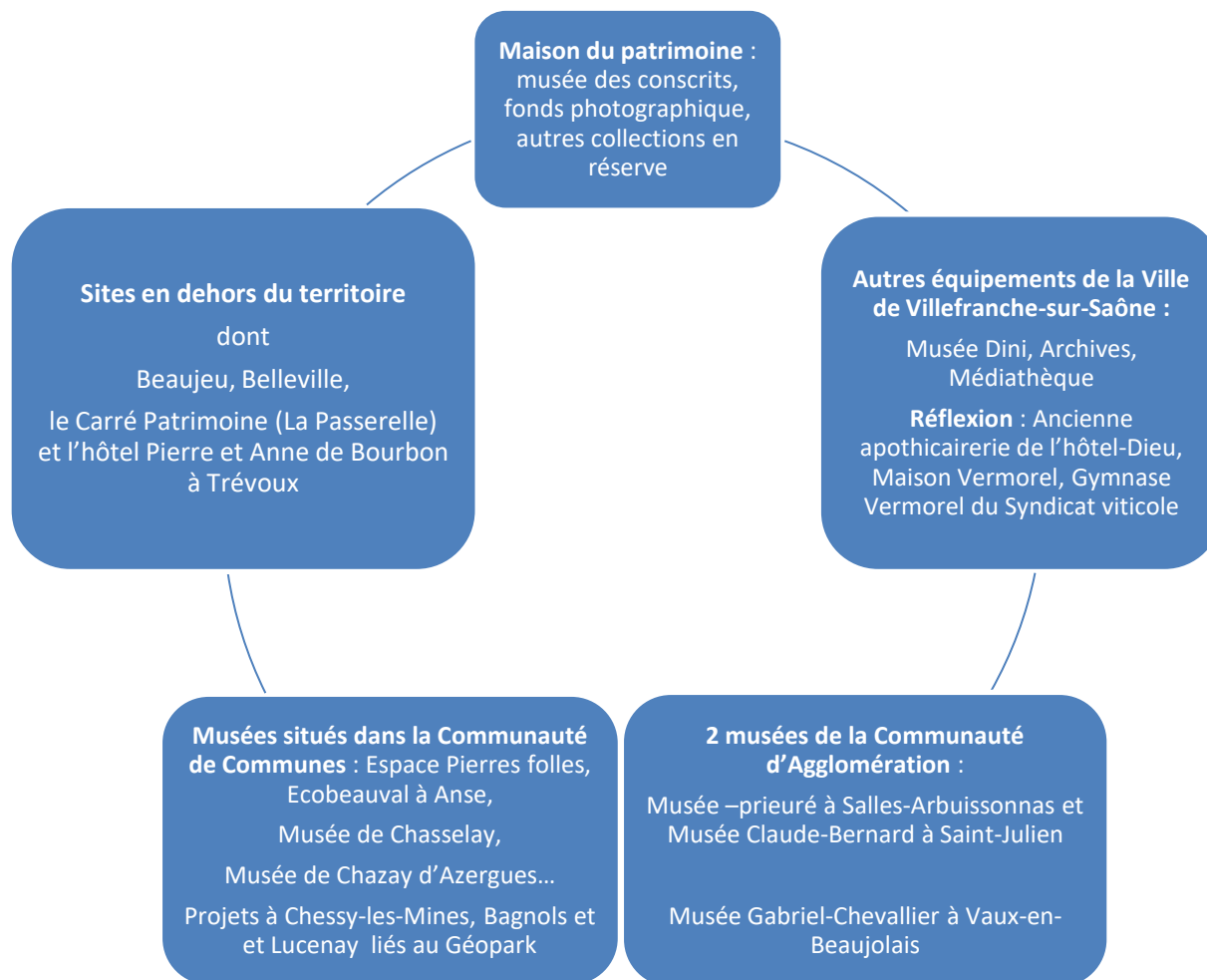


présentation label Pays d'art et d'histoire-
2018-2

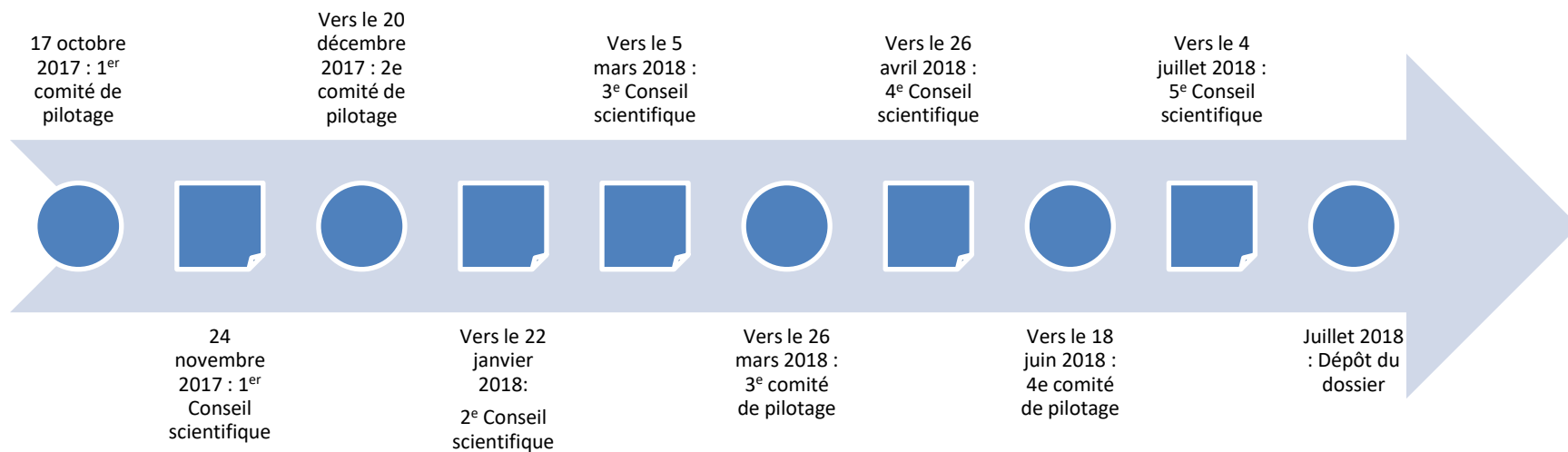
Enjeux du label pour les 51 communes



Enjeux muséographiques



Proposition d'échéancier



Un échéancier très serré des conditions favorables... mais à dynamiser

- Un dossier à terminer pour juin 2018 = *urgence*
- Des conditions de travail difficiles avec une concertation lourde et lente entre des collectivités différentes en organisation et moyens en personnels, = *très peu de moyens dédiés à ce dossier*,
- Une bonne ambiance de travail et un dossier attractif,
- Peu ou pas de communication vis-à-vis du public = *à améliorer*,
- Des communes à informer et mobiliser = *des partenaires essentiels*,
- Un contexte général en évolution avec la fusion des Offices de tourisme et l'avancée du projet Geopark,
- Des opportunités à saisir...
- Un travail et une réflexion importants pour l'avenir.

Inscription du projet « Pays d'art et d'histoire » au sein de la politique publique locale

Une des conditions de l'attribution du label: Un engagement dans la politique locale

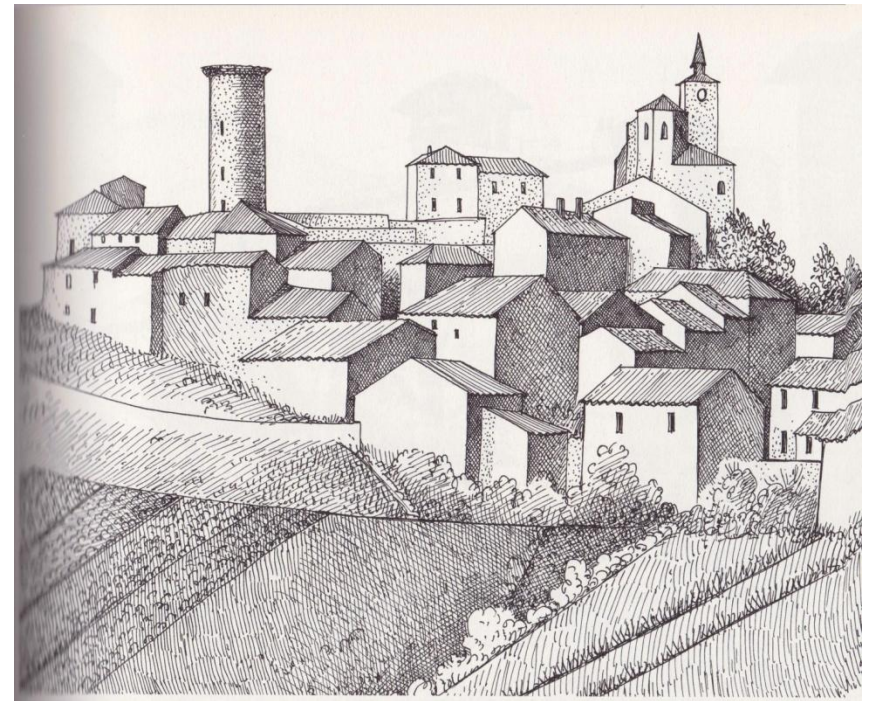
- *La politique des Villes et Pays d'art et d'histoire concerne de nombreux domaines de compétences comme :*
- *l'action culturelle,*
- *l'action éducative,*
- *l'habitat, l'urbanisme et les services techniques,*
- *le développement durable,*
- *le tourisme, etc.*

L'Observatoire des paysages en Rhône-Alpes a qualifié Les Pierres dorées

Les paysages exceptionnels et **remarquables** présents et identifiés en 1996 par la DIREN Rhône-Alpes sont :

- Les Pierres dorées dans leur ensemble et :
- Oingt ;
- Ternand;
- Theizé ;

Avec une architecture caractéristique et un petit patrimoine rural remarquable.



Quelle place, quels rôles pour votre commune ?

- Des engagements à prendre dans les domaines
- de l'aménagement du territoire,
- de la culture
- et du tourisme.

Pour le dossier commun:

- **Lister et mettre en valeur les atouts patrimoine et équipements disponibles dans votre commune**, (fiches enquête déjà reçues. A compléter ?
(monuments, églises, châteaux, bâtiments, musées, bibliothèques, maisons intéressantes de différentes époques, parcs et jardins, petits patrimoines, archives, publications...) patrimoine immatériel
(gastronomie, conscrits...)

Équipements : offices de tourisme, salles d'exposition, salles pour accueillir des visiteurs , salles et bâtiments pour les scolaires...

Proposer des projets et s'engager sur leur réalisation

- Mettre en valeur l'existant (*entretien, signalétique, restauration...*),
- Organiser des circuits de découverte et mettre en valeur des points de vue,
- Accueillir et organiser des actions de formation pour les scolaires, (*où ? Comment ? Quel niveau ? Qui forme?*) = *Apprendre à regarder, à connaître les matériaux de construction, les styles d'architecture, les époques...*,
- Faire découvrir aux habitants, former en informant,
- Accueillir les visiteurs extérieurs: *vouloir et pouvoir les accueillir. Se donner les moyens de le faire mieux...*

Intégrer ces aspects qualitatifs dans les investissements réalisés
Veiller aux retombées économiques
possibles et indispensables

- Prendre en compte ces objectifs dans chaque réalisation de façon à valoriser les investissements;

Mettre en valeur les retombées économiques:

- Emplois liés à l'hébergement, aux restaurants, aux commerces,
- Emplois liés à l'artisanat,
- Emplois liés aux médiations culturelles et aux formations,
- Emplois dans la viticulture (ventes mais aussi «**image** »).

Amélioration du cadre de vie et des équipements pour tous:

- Retombées sur le cadre de vie,
- Retombées en nombre et en qualité, d'offres culturelles pour les habitants et leurs visiteurs.

*Commissions CCBPD culture- et urbanisme de la CCBPD-
Document présenté le 13 février 2018*



Diaporama réalisé avec des diapositives du Service du Patrimoine de Villefranche, complété par des diapositives appliquées au contexte CCBPD– *M-F Rochard*